

ALESCAA

Mairie
44 rue Yves Montand
27490 AUTHEUIL AUTHOUILLET

A Autheuil Authouillet,
Le 10 février 2018

Compte-rendu d'assemblée générale du 25 janvier 2018

Veillez trouver ci-dessous le compte-rendu de l'assemblée générale de l'ALESCAA qui s'est tenue le 25 janvier 2018.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan moral et financier des sections
- Bilan moral et financier 2017 de l'association
- Objectifs et prévisionnel 2018 de l'association
- Election du bureau et du CA
- Présentation de la ré-écriture des statuts
- Information sur le nom de l'association
- Choix du type de spectacle de Noël
- Point sur l'usage du vidéoprojecteur
- Questions diverses

Début de séance à 20h45.

La participation est de 16 adhérents ou bénévoles, dont 10 membres du Conseil d'Administration. Deux membres du CA avaient donné procuration au préalable, ce qui porte le nombre de voix exprimées à 12.

BILAN DES SECTIONS

- Cyclo : 12 adhérents

Le groupe poursuit son activité avec un effectif constant qui se partage en deux niveaux. Les activités (100 Km Fédéral et Randonnée de la vallée d'Eure) ont été reconduites, mais pas le repas de fin d'année pour raison de santé de l'animateur. Le bilan au 31/12/2017 montre un déficit de 121,51 €.

- En voiture Simone : 14 adhérents

Après deux années d'existence, la section « En voiture Simone » a maintenant un peu de recul sur ses activités. De ce fait, elle a pu faire les choix de reconduire ou pas certaines activités, et en propose des nouvelles, dont :

- ✓ L'animation du repas lors de la randonnée pédestre organisée par l'association «les 27 000 pattes» (Ecardenville)
- ✓ L'organisation d'un voyage vers un parc d'attraction. Ce projet étant aussi en cours de réflexion par l'ALESCAA, la section la prend à son compte et invite toute personne à se joindre à elle.

Lors de son assemblée générale du 25 septembre 2017, Anne Mesnil qui était la présidente fondatrice de la section a cédé sa place à Delphine Dias. Le trésorier reste Philippe, et la nouvelle secrétaire est Anne-Sophie.

Le bilan au 31/12/2017 montre un bénéfice de 2 242,01 €.

- Les 2 Mains Gauches : 8 adhérents

La section continue à participer à des marchés et à se rendre à des expositions, mais aussi à organiser la bourse aux jouets et à la puériculture. Cette année, elle se tiendra le 14 octobre.

Elle cherche à participer à des stages de perfectionnement en art créatif et espère réussir à atteindre cet objectif à plusieurs reprises en 2018.

Le bilan au 31/12/2016 montre un bénéfice de 178,45 €.

- Tennis de Table :

Aucun membre de la section ayant été présent, c'est le président de l'ALESCAA qui a présenté le bilan sur la base des quelques informations à sa connaissance.

Le club est actuellement en mutation suite à l'arrêt brutal de l'activité de son professeur en cours d'année pour cause extra-sportive. En remplacement, les cours sont assurés par une adhérente du club. Malgré cette situation difficile, le club arrive à présenter plusieurs équipes aux championnats (niveaux départemental et régional). Le nombre d'adhérent a été diminué sur cette saison.

Afin de subvenir à ces besoins financiers, le club assurera à nouveau la restauration lors de la journée du sport de l'EMS de juin 2018.

Le bilan financier n'est pas en ligne avec le prévisionnel car l'arrêt d'activité du professeur n'était pas prévue. L'exercice aura dégagé un bénéfice de 1 896,39 €.

Vue que les charges sont plus faibles (absence de professeur), la section ne fait pas appel à une subvention de l'ALESCAA.

- Terre et Toiles (peinture et sculpture)

Comme annoncé lors de l'assemblée générale de 2017, cette section a quitté l'ALESCAA suite au déménagement de Sylvie qui l'hébergeait. La section s'est reconstituée sur Evreux sous le même nom, avec ses propres statuts.

Il a donc été convenu, après présentation d'un état de la comptabilité, et lecture de l'inventaire des matériels (spécifiques à l'activité), que le matériel leur était cédé en contrepartie du non remboursement du solde des cotisations. Leur compte a été clôturé, et le solde transféré sur le compte de l'ALESCAA.

Les bilans 2016/2017 des sections ont été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration.

BILAN MORAL DE L'ALESCAA

L'année 2017 a été une année un peu plus réduite en animations.

En effet, l'intervillage n'a pas eu lieu (ECLA qui est en charge de l'animer cette année a reconnu s'être fait débordé), et la fête de la convivialité (ex fête des sports) a été annulée pour faute de participants (démotivation et condition météo), alors que l'année précédente avait été encourageante pour maintenir cette manifestation.

Par contre, la soirée d'anniversaire des 40 ans de l'ALESCAA a été un succès très appréciée de tous. Le fait de sortir de la salle d'activité pour aller dans un cadre inconnu a fait une rupture ou l'ensemble des participants ont vraiment eu la sensation de profiter.

A noter que face aux difficultés à avoir de nouveaux jouets pour Noël, nous avons changé de fournisseur cette année. Les cadeaux ont été appréciés de tous les enfants.

BILAN FINANCIER ET PREVISIONNEL DE L'ALESCAA

- ☐ Bilan des manifestations : 1 959,31 €
- ☐ Subvention aux sections : 1 200 €
- ☐ Frais de fonctionnement : - 1 023,61 €
- ☐ Investissements : 176,76 €
- ☐ Intérêts financiers : 21,94 €
- ☐ Stock en cave au 31/12/2017 : 691,02 €
- ☐ Fond de caisse au 31/12/2017 : 25,41 €

Ce qui donne un résultat hors sections de 1 628,10 €

Les sections ayant dégagé un bénéfice de 4 195,34 €, le résultat global est de 5 823,44 €.

Le bilan montre des écarts avec le prévisionnel sur les points suivants :

- Bénéfice de la FAT au-delà du prévisionnel de 1 836,37 €
- Provision de 500 € pour l'intervillage non dépensée
- Subvention à la section Tennis de Table réduite de 400 € en cours d'année
- Des investissements non réalisés (disque dur et malette/box)
- Le transfert du solde de compte de la section Terre & Toile à hauteur de 985,12 €

Sur le prévisionnel 2018, il est prévu de reporter les investissements non réalisés (disque dur, etc).

L'ensemble des autres charges ou bénéfices ont été présentés en ligne avec ce que les années précédentes nous montrent.

Le bilan 2017 a été approuvé à l'unanimité (12 voix). Le prévisionnel a été approuvé par 10 voix pour et 2 abstentions (le trésorier n'a pas participé aux votes). Quitus est donné au trésorier pour l'exercice 2016.

ELECTION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des membres du CA et du bureau souhaitant poursuivre leurs engagements, à l'exception du Trésorier adjoint, et personne ne se présentant pour compléter l'équipe, le bureau de l'association devient le suivant :

Président : François GAULTIER

Vice-Président : Vahram SERAIDARIAN

Trésorier : Marceau DIARD

Trésorier Adjoint : Vaquant

Secrétaire : Arnaud FISCHER

Secrétaire Adjointe : Florence GIRARD

Membre : Isabelle ROGRON

Les membres du conseil d'administration sont les mêmes qu'en 2017 à l'exception de Françoise Séry qui sort suite à la session d'activité de la section Terre & Toile.

Le Conseil d'Administration a été voté avec 15 voix pour et 1 abstention.

Le bureau a été voté par le CA par 9 voix pour et 3 voix contre.

CALENDRIER ET OBJECTIFS 2018

Le calendrier des manifestations et des réunions de 2018 est consultable sur l'agenda du site internet sous deux formes possibles : <http://www.alescaa.fr/index.php/agenda> et <http://www.alescaa.fr/index.php/manifestations/calendrier-des-manifestations>.

Il a été convenu de maintenir notre participation à l'intervillage et de ne pas reconduire la fête des sports (ou de la convivialité). J'ai proposé, en remplacement de cette dernière manifestation, d'organiser la fête des voisins au cœur du village (le 26 mai). L'idée est à murir pendant le printemps. Le principe serait de mettre les barnums avec tables et bancs ainsi que les barbecues à disposition de l'ensemble des participants qui viendraient avec leur pique-nique. Le concept est sans risque pour l'ALESCAA car il n'y a pas d'investissement à prévoir autre que du temps.

PRESENTATION DES STATUTS

Comme envisagé, les statuts et le règlement intérieur de l'association ont été revus durant l'année 2017 afin d'être adaptés à la réalité de la situation. Le travail s'est soldé par une présentation au conseil d'administration lors d'une réunion spécifique le 18 janvier 2018.

L'ensemble des articles ont été votés à l'unanimité (10 votants présents), avec quelques petites adaptations ou précisions à apporter.

Dès que le travail sera fini, le résultat sera mis sur le site internet pour être consultable par tous, et une copie papier sera faite afin d'y apposer les signatures de tous les membres du conseil d'administration. Ensuite, les documents seront envoyés en préfecture pour enregistrement et information au journal officiel.

Il reste toutefois un point non soldé : le nom de l'association.

Le nom actuel est Amicale Laïque Educative Sportive et Culturelle d'Autheuil-Authouillet.

J'ai proposé de remplacer Amicale Laïque par Animations et Loisirs.

Mais comme nous souhaitons ne pas changer l'acronyme ALESCAA, nous sommes maintenant un peu embêtés par la lettre E.

Le terme « Educatif » ne convenant pas à la philosophie de l'association aujourd'hui, toute idée de remplacement est bonne à recevoir.

Ce point sera débattu lors des prochaines réunions.

Je remercie tout particulièrement Marceau et Vahram pour leur implication dans cette mission.

QUESTIONS DIVERSES

Spectacle de Noël : il a été convenu de poursuivre le cycle en cours, et donc de nous orienter vers un conte de Noël cette année.

Location du vidéoprojecteur : ce matériel étant coûteux, il a été décidé de le proposer à la location, et non au prêt, à l'ensemble des bénévoles de l'association pour la modique somme de 10 €.

Ce qui reste dans le même esprit que pour les barnums, tonnelles et tables.

A cette occasion, j'ai précisé la hiérarchie des usages des matériels lorsqu'il y a plusieurs demandes :
1° rang : l'ALESCAA et ses sections

2° rang : les associations ou clubs partenaires (ex : ECLA) ou participant à l'animation d'Autheuil-Authouillet (Ex : JCAA)

3° rang : les bénévoles (dans l'ordre des demandes)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 22h45, et poursuivie par la traditionnelle galette des rois.

François GAULTIER
Président de l'ALESCAA

Arnaud FISCHER
Secrétaire de l'ALESCAA